

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 octobre 2010

## Foyer épidémique de rougeole dans le Doubs : le geste vaccinal est essentiel

La rougeole est une maladie trop souvent considérée comme bénigne. La vaccination permet de la prévenir facilement. Le taux de couverture reste aujourd'hui insuffisant en France et en Franche-Comté. Des foyers épidémiques sporadiques mais en progression concernent maintenant des populations d'adolescents ou d'adultes non vaccinés, avec des complications plus graves que chez les jeunes enfants.

### La Franche-Comté touchée

L'épidémie de rougeole qui a débuté en France au second semestre 2008 s'intensifie depuis le début de l'année 2010 et touche l'ensemble du territoire : après 40 cas déclarés en 2007 (600 en 2008, 1500 en 2009), il y en a eu près de 3000 depuis le début de cette année.

La Franche-Comté, et plus particulièrement le département du Doubs, n'est pas épargnée. En effet, suite à un rassemblement ayant réuni fin août 2010 plus de 240 adolescents du Doubs dans une région voisine, l'épidémie s'est étendue à plusieurs établissements scolaires. A ce jour, 41 cas ont été signalés, 38 dans le Doubs et 3 dans le nord du Jura.

L'Agence régionale de santé de Franche-Comté, en lien avec les services de la santé scolaire, a diffusé une information auprès des parents des enfants scolarisés et des professionnels de santé afin de leur rappeler la nécessité de la vaccination, seule protection efficace contre la rougeole.

En effet, les populations les plus touchées sont les enfants de moins de un an, les adolescents et jeunes adultes, ce qui traduit une couverture vaccinale contre la rougeole insuffisante dans ces tranches d'âge où les complications de la maladie peuvent être graves sur les plans pulmonaire et neurologique.

### Des complications majeures

La rougeole est une des affections virales les plus contagieuses. Les premiers signes de la maladie se manifestent généralement par l'apparition d'une fièvre à 38,5°C, associée à une toux, une rhinite et une conjonctivite ainsi qu'une sensation de malaise général avec fatigue. Apparaît par la suite une éruption cutanée caractéristique de la rougeole qui dure 5-6 jours. Le délai d'apparition de l'éruption est de 14 jours en moyenne après l'exposition au virus (7 à 18 jours). Le malade est contagieux pendant environ 10 jours soit 5 jours avant l'éruption et 5 jours après. La rougeole peut entraîner des complications graves : pneumonies, atteintes cérébrales.

L'éviction de la collectivité du malade est recommandée pendant toute la période de contagiosité, à savoir jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption : tout contact du malade avec des personnes n'ayant jamais eu la rougeole et non vaccinées selon les recommandations vaccinales doit être évité.

## L'importance du geste vaccinal

L'Agence régionale de santé rappelle les recommandations vaccinales essentielles. Elles doivent permettre de prévenir les foyers infectieux et à terme d'éradiquer cette maladie en France :

- La vaccination par le vaccin trivalent rougeole-oreillons-rubéole (ROR) est recommandée chez tous les nourrissons à l'âge de 12 mois (ou 9 mois en cas de vie en collectivité), une seconde dose étant recommandée au cours de la deuxième année (entre 13 et 24 mois).
- Tous les enfants et adolescents nés en 1992 ou après (âgés de 24 mois à 18 ans en 2010), devraient avoir reçu deux doses de vaccin trivalent.
- Les personnes nées entre 1980 et 1991 (adultes âgés de 19 à 30 ans en 2010) n'ayant jamais été vaccinées contre la rougeole devraient avoir reçu une dose de vaccin trivalent.
- Cette vaccination, si elle est pratiquée dans les 72 heures après un contact avec un cas de rougeole, peut prévenir la survenue de la maladie ; elle reste préconisée même si ce délai est dépassé.
- La vaccination par le vaccin trivalent rougeole-oreillons-rubéole est contre-indiquée chez les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées.

L'Agence régionale de santé conseille à tous de faire vérifier son carnet de vaccination et de procéder le cas échéant à la mise à jour de sa vaccination par le vaccin rougeole, oreillons, rubéole, meilleur moyen de protection individuelle et collective contre la rougeole.

### Pour en savoir plus :

- Site de l'ARS de Franche-Comté : [www.ars.franche-comte.sante.fr](http://www.ars.franche-comte.sante.fr)
- Site du Ministère de la Santé et des Sports : [www.sante-sports.gouv.fr](http://www.sante-sports.gouv.fr)  
(Dossiers de A à Z : Lettre R)
- Site de l'Institut de Veille Sanitaire : [www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr)
- Site de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé : [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

### Contact presse

Valérie LAGIER  
Tél. : 03 81 47 88 05  
[valerie.lagier@ars.sante.fr](mailto:valerie.lagier@ars.sante.fr)

Delphine GNECCHI  
Tél. : 03 81 47 82 43  
[delphine.gnecchi@ars.sante.fr](mailto:delphine.gnecchi@ars.sante.fr)